

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19868 - 76ÈME ANNÉE

Coup de tonnerre à la Région Réunion : vers une opération « mains propres » à La Réunion ?

Le « Journal de l'île » a publié samedi des extraits accablants du rapport de la Chambre régionale des Comptes sur « la gestion des ressources humaines au Conseil régional ». Les révélations pointent sur un cabinet aux effectifs pléthoriques, avec des postes occupés par des proches sur le plan politique dont des maires, aux missions mal définies et payés en moyenne plus de 5200 euros par mois. A trois semaines des régionales, Didier Robert, candidat à sa réélection, est trahi par le pragmatisme d'un de ses plus fidèles alliés. Manifestement, la roue tourne.

Dans son édition de samedi dernier, le « Journal de l'île » publie quelques extraits du rapport de la Chambre régionale des comptes sur « la gestion des ressources humaines au Conseil régional ». Ils concernent particulièrement la gestion du cabinet, c'est-à-dire les personnes embauchées sous la seule responsabilité du président de Région. Les faits sont accablants. Ils révèlent trois faits qui ne laissent pas insensible dans un pays où plus de 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté :

- 22 embauches illégales selon la Chambre régionale des Comptes alors que l'effectif maximum pour le cabinet du président est de 6 personnes.

- « caractère vague » des fiches de poste de ces « conseillers techniques », avec des missions qui se « superposent » à celle de services

existants

- un salaire net moyen mensuel de 5250 euros par mois, « rémunération très confortable, d'autant plus que beaucoup ne travaillent pas à plein temps », écrit le « JIR ».

- « des postes de cabinet qui ressemblent à des récompenses ». Norre confrère publie une liste de maires qui ont ou qui bénéficient encore d'un emploi au cabinet du président de la Région Réunion. Il constate également la présence dans les effectifs de 11 candidats tête de liste aux municipales de 2020, et de « 18 conseillers techniques ayant occupé des fonctions électives ces dernières années ».

L'ampleur du scandale est énorme. Le rapport de la Chambre régionale des comptes permet de mettre le doigt sur tout un système qui vit sur le dos des contribuables, car ces emplois sont financés par de l'argent public. Ce système ne concerne pas seulement la Région, compte tenu de la présence de maires dans ce fichier. D'où cette question : quel était la nature du travail véritable de ces personnes ? Comment expliquer que le droit puisse permettre de verser de tels salaires en échange d'un temps partiel dans à la Région Réunion ?

C'est une partie de la classe politique qui est éclaboussée par le scandale. Quelles seront alors les répercussions judiciaires du rapport de la Chambre régionale des Comptes ? Va-t-on vers une opération « mains propres » visant toute La Réunion ?

Le pragmatisme du JIR

Après de telles révélations, qui va encore voter pour Didier Robert ? A trois semaines des régionales, la publication d'un tel article ne peut que définitivement plomber la candidature du président qui souhaite se faire réélire.

Le fait révélateur est que ce coup est porté par un des plus fidèles alliés de Didier Robert. Au cours de ces dernières années, la direction du « Journal de l'île » n'a jamais caché sa proximité avec Didier Robert. Confronté à de graves difficultés financières, le « Journal de l'île » a bénéficié d'une aide décisive de la Région Réunion sous la forme de plusieurs aides directes qui ont pesé dans la décision des juges de laisser notre confrère poursuivre son activité.

Compte tenu du contexte économique, la crise touchant les médias est encore loin d'être terminée. Il y a fort à parier que les collectivités seront encore sollicitées, notamment la Région. Sans doute sur la base de l'analyse de l'évolution de la situation politique, la direction du « JIR » considère que Didier Robert n'a aucune chance de l'emporter et décide donc d'agir avec pragmatisme en torpillant la candidature du président de Région sortant. La roue tourne.

M.M.

A l'initiative de la Section PCR de Saint-Paul

Commémoration de l'élection du député Laurent Vergès en 1988

A l'initiative de la Section communiste de Saint-Paul, un hommage à Laurent Vergès a été rendu samedi à la Grotte des Premier Réunionnais. C'était l'anniversaire de l'élection de Laurent Vergès en tant que député de La Réunion dès le premier tour, grâce notamment à l'implication de la jeunesse de Saint-Paul.

Samedi dernier, des camarades de la section de Saint-Paul ont échangé sur l'histoire de l'élection de Laurent Vergès, le 5 juin 1988. Ce jour-là, il est élu député de la circonscription, dès le premier tour.

Près de 57% des voix

Inscrits : 58 344.
Votants: 38 133.
Nuls : 1133.
Exprimés: 37 000.

Laurent Vergès obtient 21 051 voix.

Dans cette 2e circonscription, qui comprend la Possession, Le Port, Saint-Paul et Trois-Bassins, la population lui fait confiance à 56,9 %. Il avait 33 ans. Le 7 octobre, sa voiture heurte les glissières centrales sur la route du littoral et finit contre les gabions. Il décède le 12 octobre.

Un prochain exposé

Ce moment historique exceptionnel aiguise la curiosité des Saint Paulois qui se jettent pour la première fois dans l'arène électorale, soutenus par le PCR. Décision a été prise de confier à Marinelle Maden la préparation d'un exposé qui pourrait déboucher sur une exposition ou un documentaire, en octobre. Un rendez-vous a été fixé dans un mois. Elle est suppléante de Ivana Althierry-Gador sur le canton 18.

Communiqué du Parti communiste réunionnais

Congrès de la CGTR : les félicitations du PCR

Le PCR était invité à assister au Congrès de la CGTR qui s'est tenu vendredi et samedi derniers à Saint-Denis. Représenté par Camille Dieudonné et Julie Pontalba, le Parti communiste réunionnais a adressé hier un message à la CGTR sous la signature de ses deux déléguées.

Le 13e Congrès de la CGTR vient de s'achever avec la désignation de Jacques Bhugon, comme Secrétaire Général.

Le Parti communiste Réunionnais lui adresse toutes ses félicitations ainsi que ses meilleurs vœux de réussite au nouveau bureau confédéral.

Représentantes du PCR à ce Congrès, nous profitons pour remercier les congressistes de leur chaleureux accueil. Nous avons pu assister à un grand moment de discussion et de démocratie. Tous les thèmes ont été traités sans tabou. Ce fut une expérience très enrichissante.

***Déléguées du PCR au Congrès,
Camille Dieudonné et Julie Pontalba***

Edito

Régionales : Quand on veut toujours faire sa promotion sur la misère d'un peuple

A l'amorce de la dernière ligne droite de la campagne électorale, des candidats dégainent leurs mesures les plus démagogique. Profitant de la grande misère de notre peuple, ils soufflent la proposition de l'emploi garanti sans jamais mettre en face le travail.

Le revenu de base, encore appelé revenu universel ou allocation universelle, est une somme d'argent versée par une communauté politique à tous ses membres, sur une base individuelle, sans conditions de ressources ni obligation ou absence de travail. L'âge est parfois un critère discriminant. Ce mode de fonctionnement économique est appliqué dans quelques pays ou à titre expérimental dans certaines zones.

Selon Liêm Hoang-Ngoc deux branches existent pour l'allocation universelle : une marxiste et une libérale ; la branche marxiste s'inspirerait de l'Introduction générale à la critique de l'économie politique, ouvrage dans lequel Karl Marx imagine le développement d'une société où l'humanité sera sortie du salariat et où les machines seules assureront la création de richesses, qui seront reversées sous la forme d'un « revenu socialisé universel ». La branche libérale considèrerait qu'il convient d'accorder une certaine somme d'argent aux citoyens, tantôt « filet de sécurité », tantôt « capital de départ », pour qu'ils puissent consommer et participer à la vie de la société. À chacun, ce faisant, d'organiser ses dépenses comme il l'entend.

Partout où ces revenus ont existé, il s'agissait de la redistribution de la rente pétrolière, Alaska ou Libye. Mais on ne peut pas généraliser cette

rente, qui a conduit le peuple dans une impasse. La notion de travail doit rester au centre. Et le fait d'imaginer qu'une société puisse être régi en dehors du travail, marque à quel point ceux-là déconsidère le travail.

Mais de plus, en temps de campagne tout est possible. Pour l'un c'est un revenu minimum agricole. Donc il veut verser sur les fonds de la Région une allocation mensuelle à tous les agriculteurs. L'autre imagine 20 000 emplois garantis sans travail en face, et annonce 80 000 en fin de mandat. Il n'est même pas nécessaire de faire le chiffrage de ces mesures, tant les propos sont ridicules. La collectivité doit organiser un environnement économique et favoriser le développement du territoire. La Région n'est pas un énorme gâteau que l'on distribue par petit morceau. Il serait bien que chacun reste dans son domaine de compétence et jusqu'à aujourd'hui, l'emploi et la compétence de l'Etat et l'agriculture du département.

« Demoun vilin nana enkor, mé demoun kouiyon na pi »

Nou artrouv'

David Gauvin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kanada : An péi konki pou lokipan blan é bien konmkifo

Mézami, zot i koné défoi mi yèmré ékri bon zafèrè dann zoinal, anfin bon nouvèl si zot i vé mé laktyalité lé sak li lé, é souvan défoi li signal aou bande sityasion wi mazineré mèm pa si lé possib. Mi di pa na poin bon nouvèl kissoi dann noute yère, kissoi dann noute zordi mé néna galman mové nouvèl é bande nouvèl-la i touth anou dir pars nout listoir lé sak li lé, é sirman pa konm in linz wi sokouye dé kou épi lé fini èk sa.

Malorozman lé zamé fini avèk .Lé konmsi sa lé marké avèk fèr rouj dann nout po. Na poin lontan la parl lo bagn pou marmaye dsi la montagn...i paré i sava réstoré mé sak i réstor ar pa zamé sé lo déga la fé fitintan dann nout zénèss,é karéman dann nout pépe. Na poin lontan galman la anparl bande zanfan La Krèze é toute sak zot la soufère... mé néna déssèrtin, in bande tête zèf, la sèye ankor trouv in bien ladan. Sa épi d'ote shoz pa zoli-zoli, sa la éspass La Rényon dann in tan kolopnyal, ésklavazist é zangazist, dann in tan d'rasism bien konu par toulmoun i vé sinplomman rouv zot zyé. Amoinss ké sa ossi i fé parti noute viv ansanm! Alé savoir !!

Sa i amenn amwin a anparl Kanada. Zot i koné gran péi démokratik-la! Pa tro péplé, mé avèk in kantité rishèss vèye pa koman. in gran péi oksidantal, mé alon oir in pé sak néna dsou toussa. Sak l'ariv la popilassyon otoktone : la popilassyon lété laba avan bande zéropéin i kapare toute pou zot. Alor, momandoné, ziska par-la 1950 la fé bann santr pou rofé lédiksasyon bande zanfan otoktone. Ladan lo gouvèrnman, lo bande zassosyassion bienfézanss, légliz é lo gratin la sosyétéla mélé ..

Ebin , figuir azot kossa i sorte trouv laba dann in santre koté l'Ontario ? La trouv lo bande rèss mortèl 215 marmaye otoktone-an zénéral zanfan bande zindien-, mor dann sironstanss la pankor bien trouvé. Bande marmaye téi sava dann bande santre -la pou k'i transform azot an vré kanadien. Bande zistorien, bande syantifik l'aprè fé dé roshèrch mé sak lé sir sé ké sak zot va trouvé sar pa zoli-zoli. Pètète va anparl réparasyon sirman pou kouve in mové brikolaz. Mé la pa toussa : in pé lé a d'mandé si néna poin dann kanada bande simtyère kashé in pé partou, pars in pé partou l'avé bande santr réédikasyon-la é kossa la éspass dann lé zot santr-plizyèr santène d'aprè sak i paré.

Lo même rézon i done lo même konsékanss la plipar d'tan. Alor ni pé mazine biento i sar di dé shoz pa zoli zoli, mèm tré vilin- Ala sak i ariv kan moune blan é bien lé konm dann péi konki é zot i kroi in puissans dossi nou la donn azot in mission pou fé.

Justin